



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Taxe sur les conventions d'assurance

Question écrite n° 17931

Texte de la question

M. Leonce Deprez demande à M. le ministre de l'économie de lui préciser la suite qu'il envisage de réserver au rapport de M. Fortin, inspecteur général de l'équipement, rapport intitulé « L'apport de l'assurance à la prévention et à la réparation des atteintes portées à l'environnement ». Parmi les propositions de ce rapport, figure la possibilité d'exonérer de la taxe sur les conventions d'assurances les contrats couvrant le risque d'atteinte à l'environnement. Il lui demande les perspectives de son action ministérielle à l'égard de cette proposition, en liaison avec le ministre de l'environnement.

Texte de la réponse

Les propositions contenues dans le rapport évoqué par l'honorable parlementaire font actuellement l'objet d'un examen approfondi de la part des différents départements ministériels concernés. Il n'est pas possible d'anticiper sur les conclusions que le Gouvernement sera amené à retenir et sur les mesures qu'il sera conduit à proposer au Parlement.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17931

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 septembre 1994, page 4426

Réponse publiée le : 19 décembre 1994, page 6327